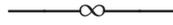


# CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



- Dénomination* : NATUREL'SENTIELLES SC.
- Siège social* : 19, Rue Beaussant  
97500 Saint-Pierre.
- Capital* : 2 500 euros.
- Objet* : Salon de coiffure et ongles.
- Présidente* : Mme Desdouets Laurence.
- Directrice* : Mme Chiabaut Sauvanne.
- Admission aux  
assemblées et  
exercice du  
droit de vote* : Chaque actionnaire est convoqué aux  
assemblées. Chaque action donne droit à une  
voix.
- Clauses  
d'agrément* : Les actions sont librement cessibles entre  
actionnaires uniquement avec accord de la  
présidente de la société.
- Durée* : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
de Saint-Pierre-et-Miquelon.

